

## Document d'Informations Clés

**Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**Produit**

**Apollo Global Private Markets ELTIF** (un « Compartiment ») du **Apollo Private Markets SICAV** (le « Fonds ») — Actions de catégorie A2 UNH.

**Initiateur du Produit :** Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A., agréée et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF ») au Luxembourg.

**ISIN:** LU3170240538

**Website:** [www.apollo.com/agpm-eltif](http://www.apollo.com/agpm-eltif)

**Appelez le** +44(0)20 7998 3965 pour de plus amples informations.

Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF. Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A., en sa qualité de Gestionnaire de fonds d'investissement alternatif (GFIA), a délégué la gestion de portefeuille à Apollo Management International LLP (« Apollo »), agréée au Royaume-Uni et réglementée par la FCA.

Ce Document d'informations clés est daté du : 09 Septembre 2025

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

**En quoi consiste ce produit ?****Type**

Le Compartiment est un compartiment d'investissement à capital variable du Fonds, qui est une société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments multiples régie par la partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée de temps à autre (la « Loi »), constituée en tant que société anonyme conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre. Le Compartiment est classé comme un fonds d'investissement alternatif à des fins réglementaires. Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments du Fonds conformément à la Loi, sans droit de transférer des participations à d'autres compartiments. Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Veuillez consulter la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous pour obtenir de plus amples informations sur le Compartiment.

**Durée**

Le Compartiment sera dissout le 99e anniversaire de sa première Date de négociation (cette date étant la date de « Fin de vie » du Compartiment au sens du Règlement ELTIF) ou à une date antérieure déterminée par le Conseil d'administration en consultation avec le Gestionnaire d'investissement, de la manière décrite dans le Supplément du Compartiment (le « Supplément »). Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs Actions tous les trimestres, comme décrit dans le Supplément, sous réserve des restrictions énoncées dans le Supplément.

**Objectifs**

L'objectif d'investissement du Compartiment est de chercher à offrir une plus-value de capital à long terme. Dans le respect du Règlement ELTIF, le Compartiment poursuivra généralement des opportunités d'investissement sur la plateforme d'investissements alternatifs d'Apollo Asset Management, Inc., en conjonction avec ses filiales, en investissant de manière directe ou indirecte, dans le monde entier, dans :

(i) **des investissements de capital-investissement** appliquant l'approche orientée valeur d'Apollo, qui se concentre sur les rachats opportunistes, les scissions d'entreprise (« carve-outs ») et les opportunités au sein d'entreprises en difficulté (« distressed-for-control »). La stratégie d'investissement d'Apollo se fonde sur une discipline de tarification, des leviers financiers prudents et l'importance accordée à la protection contre les baisses. Après chaque acquisition, Apollo interagit activement avec ses sociétés en portefeuille afin de favoriser la transformation opérationnelle, de générer de la valeur et d'accélérer la croissance ;

(ii) **des investissements directs non cotés**, dans le cadre desquels le Compartiment compte investir dans des entreprises, des équipes et des technologies de premier plan axées principalement sur la création exclusive d'actifs financiers dans tous les secteurs économiques. Ces entreprises sont des sociétés autonomes possédant une expérience substantielle dans la performance d'entreprise de qualité, des équipes de direction bien établies et des bases de salariés solides. Apollo considère typiquement ces investissements comme des positions à long terme ou perpétuelles étant donné qu'ils sont bien placés pour générer une croissance soutenue et une plus-value de capital ;

(iii) **des co-investissements** aux côtés d'Apollo et/ou de Clients d'Apollo dans des transactions qui nécessitent des engagements de capital surdimensionnés ;

(iv) **des solutions hybrides** axées sur la protection contre la baisse et concentrées sur trois voies principales : les solutions de capital (instruments de crédit de premier rang ou subordonnés, titres convertibles, actions privilégiées ou investissements similaires), le capital structuré (capital de contrôle ou sans contrôle) et les situations de crise/de détresse ; et

(v) des investissements dans des investissements non cotés existants et/ou des actifs d'un fonds de marchés non cotés géré par différents gestionnaires d'actifs nécessitant souvent une structure sur mesure pouvant inclure la création de nouveaux véhicules ou titres,

et toute autre opportunité d'investissement que le Gestionnaire d'investissement et/ou le Gestionnaire d'investissement par délégation peut décider de poursuivre à son entière discréption (désignés collectivement les « Investissements cibles »). Le Compartiment investira généralement en qualité de co-investisseur minoritaire aux côtés d'un ou de plusieurs Clients d'Apollo et/ou d'Apollo (et, dans certains cas, de tiers), de manière directe ou indirecte par le biais de véhicules intermédiaires.

Il est prévu que le Compartiment investisse environ 85 % de son actif dans les Investissements cibles, le solde devant être utilisé pour (i) une réserve de liquidité afin de faciliter les rachats aux Investisseurs ; et (ii) toute réserve pour le paiement de charges, de passifs ou d'autres obligations du Compartiment, qui peuvent dans tous les cas comprendre des espèces, des quasi-espèces et/ou tout autre investissement liquide.

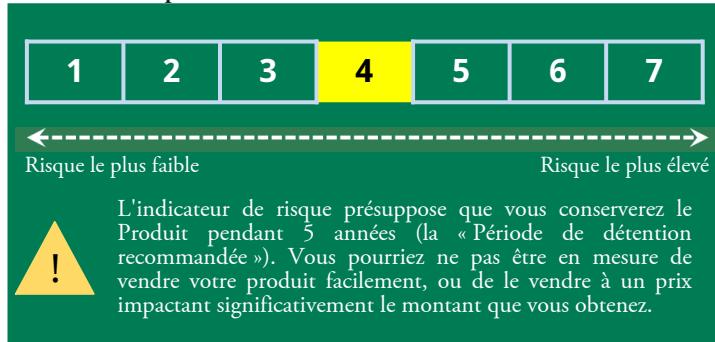
Apollo exercera son pouvoir discrétionnaire dans la gestion du Compartiment en participant à des opportunités d'investissement conformes aux conditions décrites dans le Supplément. Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Toute distribution effectuée par le Compartiment est à la discrétion du Conseil d'administration, qui tient compte de facteurs tels que les bénéfices, les flux de trésorerie, les besoins de capital, les impôts et les conditions du marché ainsi que la législation en vigueur. En conséquence, les taux de distribution et la fréquence de paiement du Compartiment peuvent varier dans le temps. Il n'existe aucune garantie que le Compartiment distribuera un montant donné, ni n'importe quel montant. Le Compartiment peut conclure des opérations de couverture pour gérer les risques de change liés aux investissements, y compris par le biais d'instruments dérivés. Sous réserve des limites d'effet de levier indiquées dans le Supplément, le Compartiment peut également utiliser l'effet de levier, encourir une dette et fournir d'autres services de soutien au crédit à quelque fin que ce soit, y compris pour financer tout ou partie du capital nécessaire à un investissement. Les principaux facteurs susceptibles d'affecter les rendements du Compartiment sont la capacité d'Apollo à trouver des opportunités d'investissement adaptées, les conditions de marché prévalentes et la diversification des investissements. Le profil de risque et de rendement du Compartiment décrit dans le présent document suppose que vous détenez vos investissements dans le Compartiment au minimum durant la Période de détention recommandée.

**Investisseur de détail visé**

Les actions du Compartiment peuvent être souscrites par des investisseurs professionnels et par des investisseurs non professionnels éligibles, comme indiqué dans le Prospectus du Fonds. Le Compartiment est uniquement destiné aux investisseurs qui : (i) comprennent la stratégie, les caractéristiques et les risques du Compartiment afin de prendre une décision d'investissement éclairée ; (ii) avoir une connaissance ou une expérience en matière d'investissement dans les stratégies alternatives, y compris (en particulier) celles qui peuvent utiliser des emprunts pour tirer parti des investissements (comme ce Compartiment) et des marchés financiers en général ; et (iii) sont en mesure de supporter la perte de leur investissement ou de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis. En ce qui concerne les Catégories d'Actions de Capitalisation, le Compartiment ne prévoit pas de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur ces Actions. En ce qui concerne les Catégories d'Actions de Distribution, toute distribution effectuée par le Compartiment est à la discrétion du Conseil d'administration. Il n'existe aucune garantie que le Compartiment distribuera un montant donné, ni n'importe quel montant.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples fondés sur les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne d'un indicateur de substitution représentatif de la classe d'actifs dans laquelle il est prévu que le Compartiment investisse, sur les 10 dernières années, avec recours à certaines estimations afin de générer des points de données de performances mensuels. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	5 ans	10,000 EUR	Si vous sortez après 1 an ans	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement:				
<b>Scénarios</b>				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 années . Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8,060 EUR	7,170 EUR	
	Rendement annuel moyen	-19.43%	-6.44%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9,520 EUR	10,310 EUR	
	Rendement annuel moyen	-4.76%	0.62%	
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11,050 EUR	21,090 EUR	
	Rendement annuel moyen	10.50%	16.09%	
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	15,050 EUR	26,390 EUR	
	Rendement annuel moyen	50.46%	21.42%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable sur 1 an s'est produit pour un investissement entre 08 2022 et 07 2023. Le scénario défavorable sur 5 ans s'est produit pour un investissement entre 10 2022 et 03 2025.

Le scénario intermédiaire sur 1 an s'est produit pour un investissement entre 08 2016 et 07 2017. Le scénario intermédiaire sur 5 ans s'est produit pour un investissement entre 11 2018 et 10 2023.

Le scénario favorable sur 1 an s'est produit pour un investissement entre 01 2021 et 12 2021. Le scénario favorable sur 5 ans s'est produit pour un investissement entre 10 2017 et 09 2022.

### Que se passe-t-il si Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur ne peut pas subir une perte financière en cas de défaut de l'Initiateur. Le Compartiment n'est couvert par aucun régime de compensation ou de garantie pour les investisseurs. Vous pourriez subir des pertes financières (voir la section Coûts).

### Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### Coûts dans le temps

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette classe de risque évalue les pertes potentielles liées aux performances futures à un niveau moyen, et de mauvaises conditions de marché pourraient avoir un impact sur notre capacité à vous payer.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement. Si le Compartiment n'est pas en mesure de vous payer ce qui est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Attention au risque de change.** Si vous sélectionnez une catégorie d'actions dans une devise étrangère, vous serez exposé au risque de change, vous recevezrez des paiements dans une devise différente de votre devise locale et votre rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas repris dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques importants pour le Compartiment qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque sont présentés dans le Supplément. Cette classification n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps, et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque. Le risque du PRIIP peut être significativement plus élevé que celui représenté dans l'indicateur synthétique de risque lorsque le PRIIP n'est pas détenu jusqu'à échéance ou pendant la Période de Détention Recommandée.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10,000.00 EUR sont investis

	<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 5 ans</b>
<b>Coûts totaux</b>	473 EUR	5,478 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	4.5%	4.5% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 21.6 % avant déduction des coûts et de 16.1 % après cette déduction.

Ces chiffres n'incluent pas les frais de distribution que la personne qui vous vend le produit peut facturer (le montant exact variera selon votre distributeur et les services qu'il vous fournit). Cette personne vous informera des frais de distribution réels. L'Initiateur peut également partager une partie des coûts avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

## Composition des coûts

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
<b>Coûts d'entrée</b>	0.00 % Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	0.00 % Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2.80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	
<b>Coûts de transaction</b>	0.00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	1.71 % Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	
		180 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (PDR) : 5 ans

La PDR se fonde sur la liquidité du Compartiment, sur les investissements du portefeuille et sur le profil de rendement attendu. Les actions du Compartiment conviennent exclusivement à un investissement à long terme pour des personnes disposant de moyens financiers adéquats n'ayant pas besoin à court terme des espèces de leur investissement. Les rachats devraient être proposés chaque trimestre à la valeur liquidative par action conformément aux termes du Supplément. Ni l'Initiateur ni Apollo n'ont pris en considération l'adéquation ou le caractère approprié de cet investissement en fonction de votre situation personnelle. En cas de doute quant à l'adéquation du Compartiment à vos besoins, nous vous invitons à contacter votre agent de placement ou votre conseiller financier et à obtenir des conseils professionnels adaptés.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le produit peut être soumise directement à cette personne. Toute réclamation concernant le produit ou la conduite de l'Initiateur doit être adressée par écrit au Responsable des réclamations, Carne Global Fund Managers (Luxembourg) SA, 3, Rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, par e-mail à l'adresse [Complaints@carnegroup.com](mailto:Complaints@carnegroup.com) ou en consultant le site web suivant : <http://www.carnegroup.com/>.

### Autres informations pertinentes

Le Prospectus, le Supplément et le rapport annuel sont disponibles sur demande auprès de Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A.. Des documents supplémentaires sont disponibles sur le site [www.apollo.com/agpm-eltif](http://www.apollo.com/agpm-eltif) conformément aux prescriptions légales.